



Problème avec l'agence immobilière

Par **clairemp**, le **16/01/2010** à **10:02**

Bonjour,

j'ai un problème avec l'agence qui s'occupe de la maison que je souhaite acquérir.

ils mettaient une mauvaise volonté évidente à se bouger : notamment, en 15 jours je n'ai pas pu voir la maison

je n'ai rien signé chez eux, juste j'étais venue voir pour une autre maison et j'ai vu celle là en photo, rien de plus

je vais être à la rue, donc il faut que je me bouge

j'ai tout fait par moi même, jusqu'à prendre contact avec la propriétaire et nous nous sommes entendues, j'ai donc négocié le prix moi même

comme j'étais passée à l'agence, la fille s'est souvenue de moi, et lorsqu'elle a demandé à la propriétaire à qui elle vendait direct, la dame lui a donné mon nom

cette gar** de l'agence s'en est servie pour me menacer et menacer la dame de payer dommages et intérêts

je n'ai pas voulu que la dame ait des ennuis, qu'elle redoutait vraiment (la fille a été odieuse) j'ai donc fait appel à une dame que je connais et qui bosse dans une agence en collaboration avec l'autre

elle m'a dit t'inquiète on va arranger ça

j'ai fais diminuer la commission vu que ce n'est que mensonges et que l'autre n'a rien fait, c'était ok

on m'a fait signer rapidos une lettre d'intention d'achat car soi disant, une autre personne s'était portée acquéreuse au prix mandat et que j'allais perdre le bien

j'ai signé, la vendeuse aussi (mais je n'ai rien vu comme document, hormis le mien)

il est valable 15 jours, curieusement, sa validité s'arrête le jour où une autre personne doit

venir visiter

je n'ai plus confiance car je viens de me rendre compte que la "copine" est de mêche avec la fille de l'autre agence et qu'elle ne fait rien non plus
je n'ai pas pu revoir la maison, ni la faire visiter à mon fils
ça ne parle que de commission.....

ils ont fait pression et peur à la vieille dame vendeuse qui n'ose plus bouger
on dirait que la maison leur appartient, je suis en rage!
et je souhaite passer par un notaire pour le compromis
on m'a répondu qu'il n'avait qu'à se débrouiller si je ne faisais pas appel à eux (l'agence)

donc en fait ils ne font rien du tout, meme pas s'occuper de regarder les points que j'ai mentionné pour le compromis
car j'ai vu que les gouttières et le tout à l'égout était squattés par le voisin qui s'est greffé dessus et je ne pense pas que ce soit normal

je pense qu'ils vont essayer de me faire lacher et me faire perdre le bien en profitant de la date butoir de la lettre. le notaire n'aura pas le temps de faire le compromis
QUE PUIS JE FAIRE ?

Par **jeetendra**, le **16/01/2010** à **10:18**

La FNAIM dispose d'un Département Qualité qui assure un rôle de médiation avec ses adhérents. Pour toute réclamation, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse suivante :
Fédération Nationale de l'Immobilier - Département Qualité - 129 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS Tél : 01 44 20 77 00

Bonjour, si l'agence est membre de la [fluo]FNAIM[/fluo] contactez la Fédération Nationale de l'Immobilier à Paris, ils pourront vous aider à trouver une solution amiable, cordialement.

Par **clairemp**, le **16/01/2010** à **10:45**

merci, je vais regarder

je ne suis pas sûre du tout qu'ils en fassent partie, hélas
merci tout de même je vérifie

bon week end